

Réglementation de l'Assainissement Non Collectif

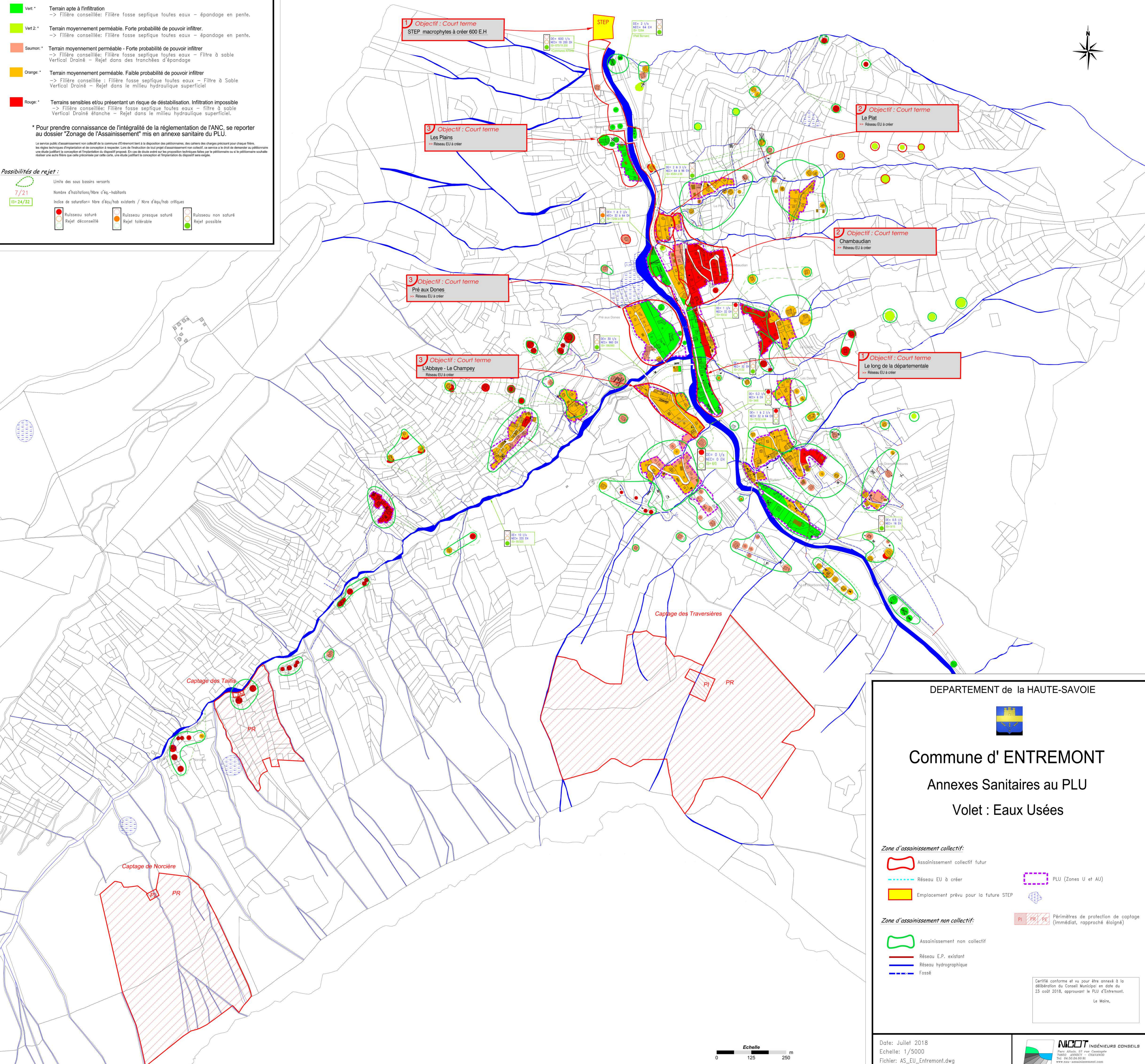
- Vert.* Terrain apte à l'infiltration
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
- Vert 2.* Terrain moyennement perméable. Forte probabilité de pouvoir infiltrer.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
- Saumon.* Terrain moyennement perméable - Forte probabilité de pouvoir infiltrer
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - Filtre à sable Vertical Drainé - Rejet dans des tranchées d'épandage
- Orange.* Terrain moyennement perméable. Faible probabilité de pouvoir infiltrer
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - Filtre à Sable Vertical Drainé - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel
- Rouge.* Terrains sensibles et/ou présentant un risque de déstabilisation. Infiltration impossible
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable Vertical Drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel.

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement" mis en annexe sanitaire du PLU.

Le service public d'assainissement non collectif de la commune d'Entremont tient à la disposition des pétitionnaires, des cahiers des charges précisant pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'instruction de tout projet d'assainissement non collectif, ce service a le droit de demander au pétitionnaire une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif proposé. En cas de doute éventuel sur les propositions techniques faites sur le pétitionnaire ou si le pétitionnaire souhaite réaliser une autre filière que celle préconisée par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.

Possibilités de rejet :

- Limite des sous bassins versants
7/21
IS= 24/32
- Nombre d'habitations/Nombre d'éq.-habitants
Indice de saturation= Nombre d'équ/hab existants / Nombre d'équ/hab critiques
- Ruisseau saturé
 - Ruisseau presque saturé
 - Ruisseau non saturé
 - Rejet déconseillé
 - Rejet tolérable
 - Rejet possible



DEPARTEMENT de la HAUTE-SAOIE

Commune d' ENTREMONT

Annexes Sanitaires au PLU

Volet : Eaux Usées

Zone d'assainissement collectif:

- Assainissement collectif futur
- Réseau EU à créer
- Emplacement prévu pour la future STEP
- PLU (Zones U et AU)

Zone d'assainissement non collectif:

- Assainissement non collectif
- Réseau E.P. existant
- Réseau hydrographique
- Fossé
- PI PR PE Périmètres de protection de captage (immédiat, rapproché éloigné)

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 août 2018, approuvant le PLU d'Entremont.

Le Maire,

Date: Juillet 2018
Echelle: 1/5000
Fichier: AS_EU_Entremont.dwg
Dessin: S. BRUN

NICOT INGENIEURS CONSEILS
Parc Aléa, 37 rue Cassagne
74600 ANNICY - CHAMPEY
Tel: 04 50 84 00 01
www.nicot-assainissement.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

